

REGLEMENT DE CONSULTATION

MARCHE DE SERVICE DE FORMATION A LA RELATION CLIENT DES AGENTS DU PRET SUR GAGE DU CREDIT MUNICIPAL DE PARIS

Le marché est un marché de prestation de service passé selon la procédure prévue à l'article 28 du code des marchés publics.

L'annonce de la présente consultation est effectuée au BOAMP du 25 avril 2008 (BOMP A, annonce n°08-222-80).

Le présent marché a pour objet la **formation à la gestion de conflits et à la maîtrise des situations difficiles de 26 agents affectés au service du prêt sur gage du Crédit Municipal de Paris**

Retrait des dossiers :

Les dossiers de candidature doivent être demandés auprès de la Direction des services administratifs et financiers du Crédit municipal. Ils sont transmis sur simple demande par courrier ou par voie électronique.

Le dossier de consultation des entreprises comprend :

- Le présent règlement de consultation ;
- L'acte d'engagement et en annexe le cadre de décomposition du prix global et forfaitaire ;
- Le cahier des clauses particulières.

Les cahiers des clauses administratives générales relatifs aux marchés de fournitures courantes et de services ne sont pas joints au présent dossier de consultation et réputés connus.

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement aux candidats.

Remise des offres :

Le dossier de candidature est transmis par courrier en recommandé ou déposé au Crédit municipal qui délivrera une attestation de réception.

La candidature devra être remise dans une enveloppe sur laquelle figurera la l'objet du marché avant le 30 mai 2008 à 16 heures.

Cette enveloppe devra contenir :

- Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants (formulaire DC4, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics ou équivalent) ;
- Déclaration du candidat (formulaire DC 5 disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics ou équivalent) ;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Liste des prestations exécutées au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants ;

- L'acte d'engagement et en annexe le cadre de décomposition du prix global et forfaitaire renseignés et signés ;
- Le cahier des clauses particulières signé ;
- Tout document annexe complémentaire sur lequel le candidat s'engage en complément du C.C.P, précisant les modalités suivantes :

Les objectifs de formation

Le contenu détaillé par journée de formation

Les méthodes pédagogiques utilisées selon les thèmes abordés

Les mises en application

Les simulations, jeux de rôles envisagés

Le curriculum vitae de l'intervenant

Le dispositif d'évaluation à chaud et à froid

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- formulaire DC 7 ou documents équivalents (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics).

Examen des offres :

Les offres sont examinées par une commission d'attribution des offres.

Suite à cet examen, la commission procède au classement des offres selon les critères retenus pour ce marché avec les pondérations suivantes :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous, notés sur 10, avec leur pondération :

- Adéquation de l'offre avec les objectifs du CMP : 20 %
- Méthodologie proposée et évaluation de la formation : 30 %
- Moyens proposés (expériences et références du formateur, supports pédagogiques) 20 %
- Prix : 30 %.

Les renseignements complémentaires d'ordre administratif peuvent être obtenus auprès de :

Isabelle de Benalcázar, Responsable des affaires juridiques et des marchés publics

☎ 01.44.61.64.79

mail : idebenalcazar@creditmunicipal.fr

fax : 01.44.61.63.59

Mercédès Houdiard

☎ 01.44.61.64.97

mail : mhoudiard@creditmunicipal.fr

fax : 01.44.61.63.59

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de :

Anne Gublin, Responsable des ressources humaines

Mail : agublin@creditmunicipal.fr

Tél : 01.44.61.64.71

fax : 01.44.61.63.59

Pascal Ripes,

Mail : pripes@creditmunicipal.fr

Tél : 01.44.61.63.25

fax : 01.44.61.63.59